

Informations du réseau des CUMA du Tarn

Réunions de secteur 2024

Les CUMA du Tarn - quelques chiffres clés



La Cuma type du 81
33 adhérents
73 530 € de CA

Chiffre d'affaires

7,5 millions d'euros de prestations sur 102 CUMA auprès de 3 418 adhérents facturés



L'emploi en CUMA en 2024

54 salariés

- pour 19 CUMA employeuses
- 68% de CDI (temps plein, partiel ou intermittent)
 - 28% de TESA
 - 4% d'apprentis

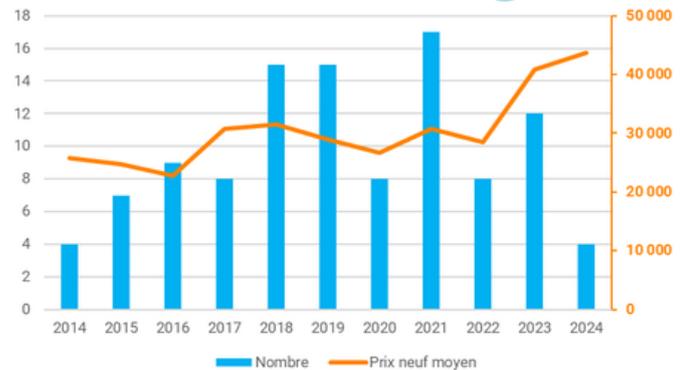
En 2023, ce sont 54 CUMA tarnaises qui ont investi dans 129 matériels (dont 18 automoteurs de plus de 100 000€) pour un investissement total de 4.9M€.

Matériels présents dans les CUMA achetés neufs depuis 2014

Place	Catégorie	Nbre outils présents en CUMA	1er de sa catégorie
1	Travail du sol	213	Déchaumeurs x 79
2	Epannage	210	Epanneur fumier x 109
3	Récolte/Entretien	204	Faucheuse x 71 Broyeurs x 83
4	Transports	140	Benne x 83
5	Automoteur	130	Tracteur x 75
6	Semoirs	88	Semoir direct x 32

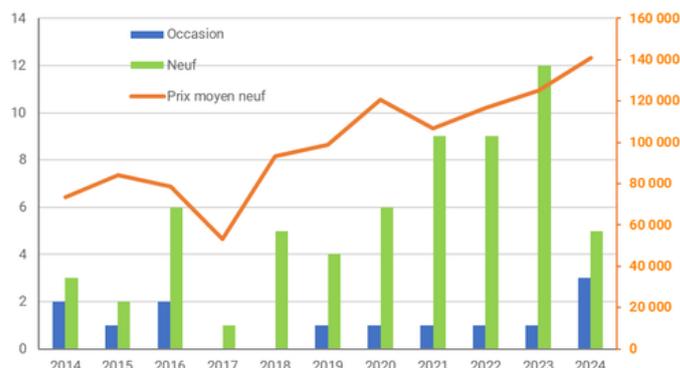
L'épandeur à fumier

L'équipement le plus acheté en CUMA ces 10 dernières années

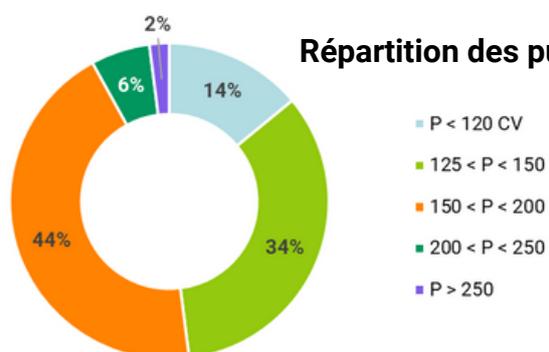


Le tracteur en CUMA

L'automoteur structurant de la CUMA

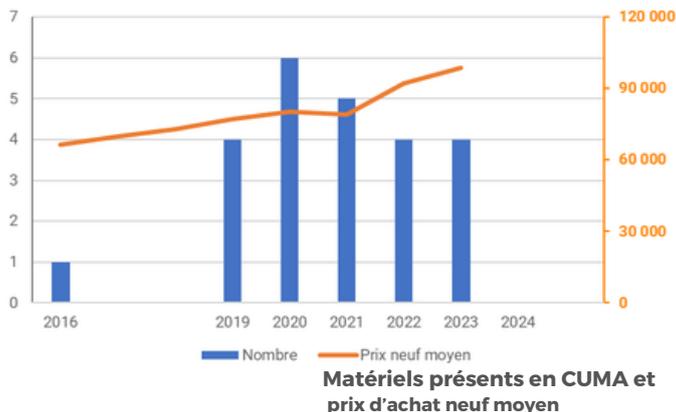


Répartition des puissances



Des outils que les CUMA renouvellent régulièrement

Télescopiques



Déchaumeurs (dents et disques)



Des activités en CUMA développées de longue date

Semoirs directs



Faucheuses



Initiatives CUMA 2024 ; focus sur quelques réalisations

Pour lancer les discussions, voilà quelques exemples que vous allez compléter avec vos activités, vos projets :

- La **création de la CUMA Eleveurs Sud du Tarn** avec plusieurs CUMA du territoire. Un formidable travail en InterCUMA qui conforte un service pour les agriculteurs, des emplois. Un point de départ : une rencontre, des relations humaines et une envie de faire ensemble.
- La **fusion des CUMA d'Ardiale et du Pas de Rieu pour former la CUMA du Puylaurentais**, où comment mettre en commun des forces pour continuer à développer des projets d'investissements.
- Des **records battus sur l'activité du trieur** de la CUMA de Monestiés.
- **Autour des tracteurs**, une réorganisation de cette activité sur le secteur du Ségala en mobilisant plusieurs CUMA, des investissements pour du renouvellement sur le centre du département. Une activité qui parfois pose question mais dont la place est essentielle. Nous aurons l'occasion de travailler sur ce sujet ensemble, sur les liens entre investissements collectifs et investissements individuels.
- Des **activités qui se développent autour du bois**, un coupeur fendeur à Viane, un lamier à Monestiés, des réflexions à Mont Barre sur la coupe des bois de bord de parcelles... Des questions sur le Ségala autour d'un coupeur fendeur.
- Des agriculteurs qui se mobilisent autour d'un **doseur à foin**. Une réflexion locale. Une CUMA mobilisée qui permettra de répondre aux agriculteurs présents sur plusieurs territoires et plusieurs CUMA.
- **Et vous ? Une réalisation à mettre en lumière ? Un projet à partager ?**

Mais aussi, beaucoup de projets sur vos territoires...

Peut-être des envies aussi, des difficultés à porter uniquement des projets sur votre CUMA et que vous aimeriez partager avec d'autres...

Nous allons en parler au cours de ces réunions de secteur

Assemblée Générale de votre FDCUMA
le 17 décembre à Sémalens



CUMA et charges de mécanisation

Une grande question, celle des charges de mécanisation. Est-ce que faire le choix de disposer d'équipements en CUMA a un impact sur les charges de mécanisation ? C'est une réalité. Mais au quotidien, chaque exploitant prend des décisions sur ces choix de mécanisation ; mais avec quels critères ?

Nous souhaitons travailler avec un groupe d'agriculteurs sur ce sujet. Que se passe-t'il si on "décumanise" une exploitation ? Quelles sont les conséquences ?

Beaucoup d'autres questions se posent. Par exemple, quels sont les critères que je considère à titre individuel pour renouveler un de mes matériels ? Comment la CUMA trouve sa place ? Comment je calcule mes prix de revient ?

Nous souhaitons aborder ces sujets avec un groupe d'agriculteurs qui voudraient bien se prêter au jeu et accepter ensuite que son modèle puisse être communiqué (bien sûr anonymement !!)

On vous attend pour ce travail...!!

Un outil informatique à disposition

Le réseau CUMA dispose depuis des années d'un outil information permettant de travailler sur les charges de mécanisation. Cet outil - **MECAGEST** - est notamment utilisé auprès des jeunes agriculteurs.

Désormais, cet outil va être disponible sur internet et accessible pour démarrer quelques simulations, sur quelques matériels.

Nous vous indiquerons comment y accéder.

L'usage complet de l'outil pourra par exemple se faire au cours de travaux collectifs.

Nous allons aussi proposer l'usage de cet outil auprès des établissements de formation, car nous le savons, c'est là que commencent à se construire les projets d'installations, à se décider les choix d'investissements.

De l'actualité autour de l'emploi

L'emploi, au sens large, est un thème qui suscite de nombreuses réflexions et qui demeure au cœur de l'évolution des pratiques dans le secteur agricole.

Intégrer des salariés au sein des CUMA présente de nombreux avantages : mutualisation des ressources humaines, accès à un personnel qualifié, et partage des coûts et des responsabilités. Cette flexibilité est précieuse lors des périodes de forte activité, permettant de mieux répondre aux besoins des adhérents.

Pour les CUMA déjà employeuses...

Le sujet de l'emploi n'est pas à laisser de côté, car la gestion des salariés nécessite une réévaluation continue des besoins (besoins de la CUMA, organisation du travail, formation de salariés/des administrateurs).

L'occasion de rappeler aussi l'importance des responsables salariés qui assurent un rôle de management et de soutien crucial, servant de repère aux salariés et créant un environnement de travail stable et motivant.

Pour les CUMA qui n'ont pas encore franchi le pas de l'embauche...

Une réflexion peut naître d'un besoin manifeste comme alléger la charge d'entretien des équipements ou de la sollicitation accrue d'ETA. Parfois, des signes moins visibles, comme le manque de disponibilité des membres, peuvent aussi inciter à envisager l'emploi partagé comme une solution viable.

Quelle que soit votre situation, la FD CUMA 81 vous accompagne avec des conseils pratiques, des enquêtes de terrain, et des outils ressources pour définir vos besoins. **En s'interrogeant sur les questions de l'emploi, les CUMA peuvent développer des pratiques de gestion plus efficaces, favoriser un cadre de travail sain et productif, et renforcer leur durabilité sur le long terme.**

La valorisation de la ressource bois en agriculture

Depuis des années, les CUMA du Tarn sont mobilisées sur la filière bois.

La FDCUMA du Tarn vient de porter auprès de l'ADEME un projet visant à structurer plus encore nos actions. Si notre projet est retenu, ce sont des crédits de soutien aux investissements et à l'animation qui viendront accompagner les projets du réseau.

Un sujet à suivre début 2025...

Un mot de **remerciement à la CUMA de Viane qui nous a accueilli pour la journée bois de ce printemps.** Vous avez été nombreux à venir découvrir les divers équipements.

N'hésitez pas à nous contacter pour aller plus loin dans vos réflexions.

On note un regain d'intérêt pour une activité COUPEUR FENDEUR. Prenez contact avec la FD ; nous allons construire un groupe autour de ce sujet.

Des CUMA ont déjà investi ; d'autres investissements sont aussi possibles en InterCUMA

Matière organique et déchets verts des collectivités

Depuis plusieurs semaines, nous travaillons avec le syndicat mixte Trifyl, une des structures départementales en charge du traitement des déchets ménagers, à la recherche de solutions agricoles pour valoriser les petites branchages et matières vertes collectés sur les différentes déchèteries de la collectivité.

Ces matières font, pour certaines, de longs voyages sur le territoire départemental. Au moment où de nombreux agriculteurs se posent des questions sur la matière organique dans leur sol, nous allons entamer un premier partenariat sur un épandage expérimental de broyat de déchets verts sur des prairies.

Des analyses de sol ont été faites en amont de l'épandage et les matières vertes fournies, broyées, ont été analysées. Les résultats sont conformes aux normes exigées.

Un sujet à suivre sur plusieurs campagnes...

Cette action est dans le droit fil du travail réalisé par des agriculteurs pionniers du sujet et qui ont accepté de partager leurs regards. Merci à eux.

Matériels et subventions

Le dispositif d'aide se poursuit.

2023 a été l'année de mise en œuvre où le dépôt des dossiers a demandé beaucoup d'énergie. Tous nos dossiers ont été réceptionnés par la Région et ont été traités.

Pour 2024, nous avons jusqu'au 11 décembre 2024 pour déposer un dossier avec :

- 35 % d'aide
- pas de matériels en doublon
- montant minimum du dossier 20 000 €

Règle incontournable !!!

Un investissement ne peut être réalisé avant la demande de subvention !

Le soleil dans les CUMA

Plusieurs CUMA du département ont choisi d'installer des toitures photovoltaïques sur leurs hangars. Ces projets ont été réalisés individuellement, en faisant appel à un tiers investisseur ou encore en créant des SAS pour faciliter l'investissement et le suivi de projets.

Au delà de l'installation technique de ces toitures, se posent les questions de la maintenance électrique et de l'entretien de ces toitures. Si pour la maintenance, la préconisation est de passer par des entreprises habilitées qui proposent des logiciels de suivi de production, pour le nettoyage les CUMA ont peut être une carte à jouer.

En effet, la nécessité de nettoyer les panneaux solaires semble un impératif pour assurer la productivité solaire. Sur ce marché de nombreux prestataires existent...mais s'ouvre aussi la possibilité pour les CUMA de créer cette activité.

Une rencontre a été réalisée avec une CUMA de la Loire qui porte une activité de nettoyage des panneaux solaire depuis 2 ans. Le salarié de la CUMA circule avec un véhicule à nacelle avec une remorque pour porter le robot. Le modèle économique a été validé au sein de cette CUMA et le projet est cohérent par rapport à des offres privées.

Considérant les toitures installées en CUMA et toutes les installations agricoles individuelles, un vrai potentiel existe. Aussi, nous allons revenir vers chaque CUMA, vers chaque adhérent pour faire un point sur les besoins...affaire à suivre !!

Systèmes de freinage, ça s'accélère !

À partir du 1er janvier 2025, le freinage simple ligne hydraulique ne sera plus disponible à l'achat sur les tracteurs et outils trainés neufs. Les matériels achetés après cette date ne pourront donc plus être attelés à des tracteurs équipés d'une simple ligne hydraulique

Les compatibilités entre les systèmes de freinage sont illustrées dans le tableau ci-dessous :

		REMORQUE / MACHINE TRAINÉE			
		Hydraulique		Pneumatique	
TRACTEUR	Hydraulique	Simple Ligne	Double Ligne	Double Ligne	
		Pneumatique	Simple Ligne	✓	✗
	Double Ligne		✗	✓	✗
Double Ligne	Double Ligne	✗	✗	✓	

✓ Connexion techniquement possible et légale ✗ Connexion impossible

Il n'est pas clair à ce jour si les systèmes intelligents gérant sur les mêmes connecteurs une liaison hydraulique double ou simple seront autorisés sur les tracteurs neufs après 2024. Cette incertitude réglementaire doit être clarifiée au niveau européen avant la fin de l'année 2024.

Il est donc important de bien raisonner vos prochains investissements pour ne pas vous retrouver dans une impasse. Les tracteurs peuvent être équipés d'un système mixte double ligne hydraulique et double ligne pneumatique pour assurer une compatibilité maximale, qui permet également de freiner des outils avec une simple ligne hydraulique.

Pour les outils tractés, il semble judicieux de s'orienter sur un système de freinage pneumatique pour bénéficier de l'homologation à 40km/h et d'un freinage plus efficace. Des questions ? Contactez Sébastien Jalby au 06.30.92.25.98

Restons en contact !!

Venez découvrir le site internet des CUMA du Tarn
www.tarn.cuma.fr



Et ne ratez rien des événements du réseau
En lisant la newsletter et en suivant notre page Facebook

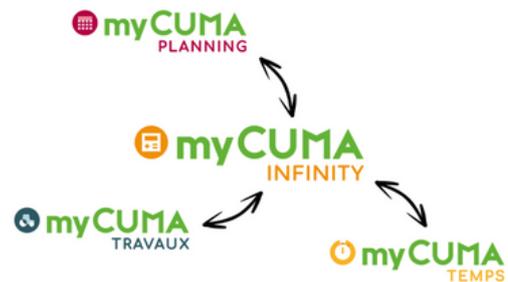


Parlons assurance

En cas d'accident, qui est responsable ? Quel est le contrat qui couvre l'accident ? Celui de l'adhérent ? Celui de la CUMA ?

Avez-vous mis en place des règles au sein de votre CUMA ? Nous aimerions animer un groupe départemental autour de ce sujet afin d'accompagner les CUMA dans leur choix et pratiques.

Avec patience le réseau utilisera de nouveaux outils informatiques



Nous vivons une transition informatique avec la fin programmée d'un outil qui a accompagné les rencontres avec les trésoriers, les réunions de fixation des tarifs. **NéoCUMA laisse sa place à MyCUMA** et la bascule se fera sur deux ans.

Pour l'instant, nous faisons quelques transferts de CUMA de l'un à l'autre des outils. L'exercice n'est pas simple et nous ne ferions rien sur le nouvel outil sans être sûrs de la qualité des informations reprises.

Par ailleurs, un nouvel outil, ce sont de nouvelles habitudes à prendre et il y aura quelques tâtonnements lors des phases de travail. Alors soyons patients...

Ce n'est que lorsque la CUMA aura "basculée" sur MyCUMA que les outils ResaCUMA et Chrono CUMA laisseront la place à MyCUMA Planning et travaux.

Enfin, nous allons vous accompagner en ouvrant des accès à un espace qui permette de recevoir les factures des fournisseurs et autres interlocuteurs. MyCUMA sera en capacité aussi de produire de la facturation électronique.

Nous serons à vos côtés sur ces transitions.

Les étapes de la dématérialisation

Taille des entreprises	Réception des factures	Émission des factures	
	1 ^{er} septembre 2026	1 ^{er} septembre 2026	1 ^{er} septembre 2027
Grandes entreprises (GE) ² et Entreprises de taille intermédiaire (ETI) ³	X	X	
Microentreprises ⁴ et Petites et Moyennes entreprises (PME) ⁵	X		X